

MOUVEMENT SPECIFIQUE ACADEMIQUE
FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

<p align="center">Libellé et discipline</p>	<p align="center">Poste spécifique en FLS / Lettres modernes</p>
<p align="center">Etablissement Numéro d'immatriculation</p>	<p>Collège Charlemagne 171, rue Léon Blum BP 450 – 02012 LAON Code RNE : 0020090M</p>
<p align="center">Nature du poste</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste en Lettres modernes.
<p align="center">Contexte et spécificités Contraintes particulières</p>	<p>Le collège Charlemagne, classé REP+, scolarise 730 élèves. Il comporte une SEGPA, une ULIS (troubles des apprentissages), une classe relais, deux sections sportives, une UPE2A et un dispositif OEPRE (Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants). Son secteur de recrutement est composé de communes limitrophes de Laon ainsi que deux quartiers de Laon : Champagne/Moulin Roux (quartier prioritaire de la politique de la Ville) et la Cité des Cheminots. L'UPE2A prend en charge un peu plus de 75 élèves, collégiens et lycéens, scolarisés dans les établissements du 2nd degré de Laon (UPE2A de réseau). Trois professeurs interviennent en 2020/2021 sur l'UPE2A.</p>
<p align="center">Définition des missions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un enseignement de français s'appuyant sur les pratiques pédagogiques du référentiel de l'Education Prioritaire. ▪ Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis en matière de scolarisation des élèves arrivant allophones par la circulaire n°2012-141 du 2 octobre 2012. ▪ Évaluer les connaissances et compétences des élèves allophones nouvellement arrivés et proposer un premier parcours de scolarisation. ▪ Assurer l'enseignement du français oral et écrit pour tout élève allophone, peu ou pas scolarisé antérieurement dans son pays d'origine. ▪ Assurer un suivi des élèves allophones en concertation avec les équipes enseignantes et les équipes de direction des établissements d'affectation. ▪ Collaborer avec l'équipe pédagogique de l'UPE2A et avec le CASNAV. ▪ Évaluer l'élève selon les items du CECRL et du socle commun de compétences et de connaissances et de culture. ▪ Participer à la mise en œuvre du DELF (examinateur/correcteur). ▪ Participer au déploiement et à la mise en œuvre du dispositif OEPRE. ▪ Assurer son service d'enseignement en FLS auprès des élèves allophones et en français auprès des collégiens si nécessaire.
<p align="center">Compétences souhaitées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certification complémentaire Français Langue Seconde (FLS). ▪ Connaissances en didactique et pédagogie du français langue seconde ▪ Connaissances en méthodologies d'enseignement et d'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les élèves NSA (non scolarisés antérieurement) ▪ Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés(EANA). ▪ Connaissances des publics scolaires divers ▪ Aptitudes à mettre en œuvre une pédagogie différenciée et à adapter ses pratiques aux différents profils et parcours des élèves. ▪ Aptitudes au travail en équipe. ▪ Capacités de disponibilité, écoute et d'adaptabilité. ▪ Capacités organisationnelles. ▪ Capacités à travailler avec des partenaires.
<p align="center">Expérience souhaitée (personnelle, professionnelle, associative)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience auprès d'élèves allophones ▪ Participation aux épreuves du DELF (correcteur et/ou examinateur)